



## GUIDE D'UTILISATION RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

Nouveau en 2025-2026 La « Déclaration sur le statut canadien de la société et de ses administratices, administrateurs et actionnaires » est maintenant un formulaire électronique qui se trouve dans une nouvelle section de Dialogue sous « Mes Organisation » intitulée « Renseignements corporatifs ». Veuillez remplir cette nouvelle section pour la société requérante et, le cas échéant, pour le corequérant, les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société. Tous les actionnaires et les administrateurs ou administratrices qui sont des personnes physiques sont encouragés à remplir un formulaire PERSONA-ID, et leur numéro PERSONA-ID devraient être inscrit dans la section Renseignements corporatifs.

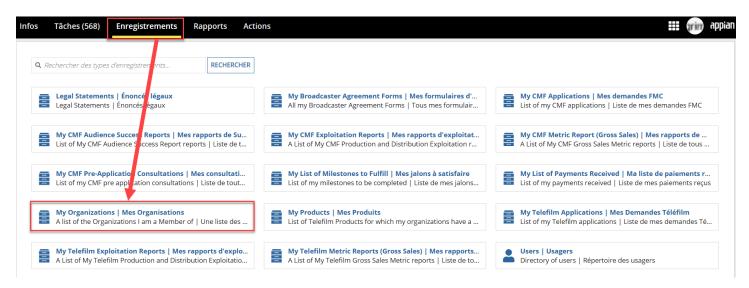
Cette nouvelle fonctionnalité remplace le traditionnel PDF (Déclaration sur le statut canadien de la société et de ses administratices, administrateurs et actionnaires). Cette amélioration offre une expérience plus efficace et fluide, permettant aux requérants de fournir leurs renseignements une seule fois, plutôt qu'à maintes reprises pour chaque demande. De plus, toute personne ayant accès à la modification du profil de l'organisation peut soumettre ces informations facilement. Le FMC acceptera le formulaire PDF Déclaration sur le statut canadien de la société et de ses administratices, administrateurs et actionnaires (disponible sur le site Web du FMC) si une société mère qui est actionnaire n'a pas de compte Dialogue.

Une fois le formulaire de Renseignements corporatifs soumis, l'équipe d'Enregistrement procédera à une brève validation. Pendant cette courte période de validation, il ne sera pas possible d'effectuer d'autres modifications, mais par la suite, les clients peuvent modifier le formulaire au besoin ou confirmer qu'aucun changement n'a été apporté depuis la dernière soumission.

Consultez ce guide pour les instructions de base, étape par étape, qui vous aideront à remplir ce formulaire électronique. Portez attention aux conseils utiles mis en évidence. Notez que toutes les sections en rouge sont des champs qui doivent être remplis afin de soumettre vos Renseignements corporatifs.

- Pour le soutien technique ou les questions relatives à l'Enregistrement, veuillez envoyer un courriel enr@telefilm.ca.
- Lorsque vous communiquez avec <u>enr@telefilm.ca</u> pour obtenir de l'aide, fournissez toujours votre courriel, votre nom complet et le nom complet de votre organisation. Vous pouvez vous attendre à recevoir une réponse dans les 24 heures, mais afin d'éviter les retards potentiels ou les de manquer une date limite, veuillez prévoir de commencer le processus quelques jours avant de soumettre votre demande de financement.
- Lorsque vous faites affaire avec l'équipe d'Enregistrement, répondez toujours au courriel existant que vous avez reçu de <u>enr@telefilm.ca</u> plutôt que d'envoyer une nouvelle demande. Cela assure la continuité du soutien pour votre problème ou votre demande.

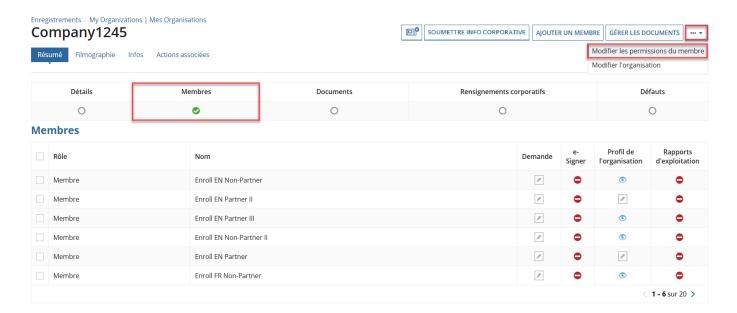
Pour commencer, allez sous ENREGISTREMENTS, puis Mes Organisations.



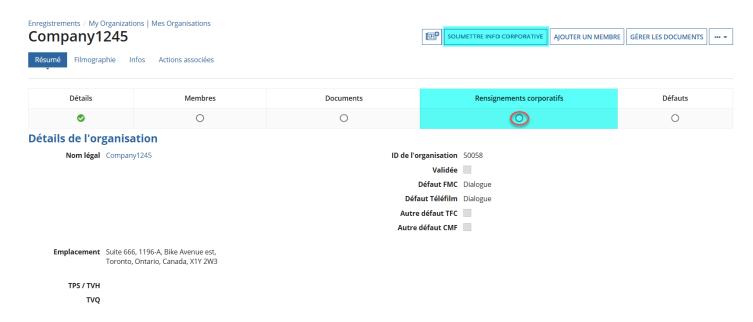
Ensuite, cliquez sur le nom de l'organisation. Notez que seuls certains membres ont les autorisations nécessaires pour pouvoir modifier les Renseignements corporatifs. Voir la capture d'écran ci-dessous - les membres avec une icône de crayon ont accès à cette fonctionnalité, et les membres avec une icône de clé (généralement l'administrateur ou l'administratrice) ont accès à cette fonctionnalité <u>et</u> peuvent accorder l'accès à d'autres utilisateurs ou utilisatrices à cette fonctionnalité.



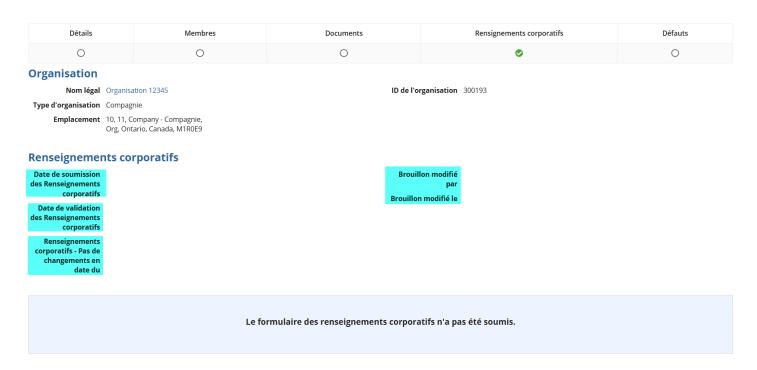
L'administrateur ou administratrice peut accorder à d'autres membres la permission de soumettre ou de modifier les Renseignements corporatifs en allant dans la section Membres de l'organisation et en cliquant sur Modifier les permissions du membre.



Il y a deux façons de soumettre vos Renseignements corporatifs. Une fois sur la page d'accueil de l'organisation, cliquez simplement sur le bouton **Soumettre info corporative** en haut de l'écran. Vous pouvez également vous rendre à la section Renseignements corporatifs en cliquant sur le point sous ce titre, puis sur **Soumettre info corporative**.



Tel qu'indiqué ci-dessous, vous pourrez voir dans le résumé de vos renseignements corporatifs les dates auxquelles le formulaire a été soumis, validé par l'équipe d'Enregistrement, quel membre a modifié le formulaire le dernier, et à quelle date.



Pour remplir le tableau du **Conseil d'administration**, cliquez sur le bouton « AJOUTER » ci-dessous afin d'ajouter autant de lignes qu'il y a de membres au Conseil d'administration. Entrez d'abord leur numéro PERSONA-ID (s'il est disponible) et leur nom sera automatiquement rempli. Si vous n'avez pas leur numéro PERSONA-ID, entrez le nom (nom de famille, prénom) et remplissez tous les champs obligatoires surlignés en rouge. Vous pouvez également retirer des lignes en cliquant sur le X.

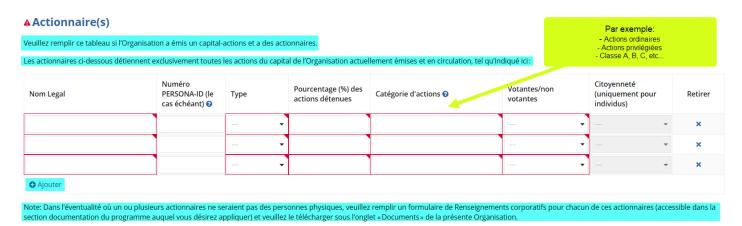


Pour remplir le tableau des **Actionnaires**, cliquez sur le bouton « AJOUTER » ci-dessous pour ajouter autant de lignes que nécessaire.

Pour les actionnaires qui sont des individus, entrez d'abord leur numéro PERSONA-ID (s'il est disponible) et leur nom sera automatiquement rempli. Si vous n'avez pas leur numéro PERSONA-ID, entrez le nom (nom de famille, prénom) et remplissez tous les champs obligatoires surlignés en rouge.

Pour les actionnaires qui sont des sociétés, veuillez inscrire leur nom légal tel qu'il apparaît sur leur certificat de constitution.

Vous pouvez également supprimer des lignes en cliquant sur le X.



Bien que ce ne soit pas obligatoire pour la première année, nous vous encourageons fortement à remplir la nouvelle section Renseignements corporatifs non seulement pour l'entreprise requérante (et le cas échéant pour le corequérant), mais aussi pour les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société et qui possède un compte Dialogue.

La section **Membre(s)** doit être remplie pour les organisations sans capital-actions ni actionnaires. Si vous avez inscrit des actionnaires dans le tableau ci-dessus, cette section sera désactivée.

## Veuillez fournir les renseignements suivants si l'Organisation n'a pas de capital-actions ou d'actionnaires mais plutôt des membres. L'adhésion de l'organisation est composée de: Des individus Des sociétés Des individus et des sociétés Note: Dans le cas où certains des membres ne sont pas des individus, des déclarations ou des renseignements supplémentaires sur ces membres pourraient être demandés.

Cliquez sur « LIRE ET ACCEPTER » dans la section Déclaration(s) et le texte intégral apparaîtra.

## LIRE ET ACCEPTER Vous devez d'abord cliquer sur le bouton 'Lire et Accepter' pour pouvoir cocher les cases. Déclaration En cochant cette case, vous déclarez avoir lu les Déclarations relatives aux renseignements corporatifs et reconnaissez que ces déclarations sont exactes, véridiques et complètes. ANNULER SOUMETTRE SAUVEGARDER LE BROUILLON

Une fois que vous avez lu le texte, cochez la case au bas de l'écran et le texte disparaîtra. Vous pouvez également fermer la zone de texte en cliquant sur le bouton « FERMER ». Il est obligatoire de cocher la case pour soumettre le formulaire.

## Déclaration(s) Déclarations relatives aux renseignements corporatifs le confirme détenir les autorisations nécessaires afin de déclarer ce qui suit : • l'ai fait une vérification complète et diligente de tous les faits pertinents pour la préparation de ce formulaire et ai une connaissance personnelle de ces faits; • Il n'existe aucun droit, entente ou option de quelque nature que ce soit susceptible de porter préjudice, modifier ou changer de quelque façon que ce soit le contrôle de la Société; • Je reconnais que le Fonds des médias du Canada (le « FMC ») et Téléfilm Canada (« Téléfilm ») se fieront à cette Déclaration afin de déterminer si la Société est une entité sous contrôle canadien au sens de la Loi sur Investissement Canada L.R. 1985, ch.28 (1er suppl.); • J'ai lu et je comprends les articles 1 à 3 et 26 à 28 de la Loi sur Investissement Canada; • L'Organisation est bien sous contrôle canadien au sens des articles 3 et 26 à 28 de la Loi sur Investissement Canada, Aucune décision n'a été prise et aucune déclaration n'a été faite par rapport à l'Organisation en vertu des paragraphes 26(2.1) et 26(2.2) de la Loi sur investissement Canada et il n'existe aucun fait ou aucune circonstance susceptible de donner lieu à une telle décision ou à une telle déclaration; • Il n'existe aucun fait ou circonstance susceptible de modifier le contrôle canadien de l'Organisation et j'atteste que tous les renseignements fournis sont exacts. • L'Organisation comprend que tous les programmes du FMC et tous les programmes de Téléfilm (à l'exception du programme d'aide à la diffusion en salle) sont réservés à des sociétés sous contrôle • Je reconnais que le dois informer le FMC et Téléfilm de toute modification à la structure de l'Organisation qui pourrait avoir des conséquences sur le contrôle canadien de l'Organisation et que la perte de Le paragraphe qui suit est applicable uniquement aux organisations soumettant des demandes aux programmes du FMC Bien que je reconnalsse qu'il est obligatoire de suivre et de compléter le processus PERSONA-ID pour certains programmes, j'atteste que toute l'information relative à l'auto-identification des actionnaires. membres du consell d'administration (ou de la direction générale, le cas échéant) est transmise de façon volontaire, et si cette information est effectivement transmise, je consens à ce que le FMC l'utilise pour confirmer l'admissibilité à certains programmes, l'accès aux parts réservées des budgets de certains programmes, pour confirmer l'obtention de crédits pour les facteurs ciblés des enveloppes des télédiffuseurs, l'obtention de points dans les grilles d'évaluation de certains programmes et/ou à des fins de statistiques et d'analyses (le cas échéant) En cochant cette case, vous déclarez avoir lu les <u>Déclarations relatives aux renseignements corporatifs</u> et reconnaissez que ces déclarations sont exactes, véridiques et complètes. FERMER ANNULER SOUMETTRE

Pour enregistrer et continuer plus tard, cliquez sur SAUVEGARDER LE BROUILLON au bas de la page, puis sur ANNULER. Cela <u>ne supprimera aucunement</u> les informations saisies précédemment et permettra à tout utilisateur ou utilisatrice ayant les autorisations appropriées de récupérer un formulaire sauvegardé et de le compléter.

Les Renseignements corporatifs doivent être mise à jour annuellement (ou dès qu'il y a un changement de propriété de l'entreprise). Suivez simplement les mêmes étapes en allant sous Mes Organisations, et sélectionnez une entreprise dans la liste. Cette fois, la boîte Soumettre info corporative apparaitra comme Modifier les renseignements corporatifs. Cliquez sur cette boîte et vous pourrez mettre à jour les informations existantes saisies précédemment. S'il n'y a eu aucun changement depuis la dernière fois que les renseignements ont été soumis, il suffit de cocher la case ci-dessous.



Une fois le formulaire de Renseignements corporatifs soumis (ou modifié), l'équipe d'Enregistrement de Téléfilm le validera. Pendant cette courte période de validation, il ne sera pas possible d'effectuer d'autres modifications, mais par la suite, les clients peuvent modifier le formulaire au besoin ou confirmer qu'aucun changement n'a été apporté depuis la dernière soumission. Veuillez noter que la validation de l'inscription n'a pas pour but de confirmer l'admissibilité aux programmes de financement. C'est l'analyste d'affaires affecté à votre éventuelle demande de financement qui examinera les renseignements fournis et communiquera avec vous si des renseignements supplémentaires sont nécessaires.

Je certifie qu'il n'y a eu aucun changement aux renseignements corporatifs depuis la dernière soumission.

Pour le soutien technique ou les questions relatives à l'Enregistrement, veuillez envoyer un courriel <a href="mailto:enr@telefilm.ca">enr@telefilm.ca</a>.